

3 bonnes raisons de nous préoccuper de nos SALAIRES !

21/01/25

Comme leur nom l'indique, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) doivent se tenir tous les ans ! Chez Renault Group, elles auront lieu en février. Mais, contrairement à ce que leur nom indique, elles ne seront des « négociations » que si les salariés se manifestent pour revendiquer de véritables augmentations de salaires.

Si ce n'est pas le cas, la direction déroulera son habituelle « petite pièce de théâtre » : une réunion début février pour présenter le bilan des mesures 2024 et une seconde et dernière réunion proche de l'annonce des résultats financiers (prévue le 21 février cette année), afin que l'annonce de la prime « intéressement financier » compense dans la tête des salariés des augmentations de salaires faibles. Les négociations sur le « nouveau contrat social » l'ont démontré en fin d'année dernière : le seul moyen de faire bouger la direction, c'est que les salariés se mobilisent et haussent le ton. En fonction de la force de cette mobilisation, la direction change plus ou moins ce qu'elle avait prévu initialement. Faire croire qu'il suffit de participer aux réunions de négociation sans rapport de force pour obtenir autre chose que ce que la direction a, au préalable, décidé d'octroyer, c'est faire croire aux salariés que nous vivons dans le monde des « Bisounours ».

Pour la CGT, la question des salaires est primordiale et ne doit pas être écrasée par les menaces sur l'emploi que le patronat fait peser sur nous tous. Voici 3 bonnes raisons de ne pas mettre cette question sous le tapis une année de plus.

1. L'inflation a laminé notre pouvoir d'achat depuis 2021

Grande nouvelle, l'inflation officielle a baissé, elle n'est plus à 5-6% par an mais à 1.5%-2% ! Mais vous avez bien lu, c'est l'inflation qui a baissé, pas les prix ! Comme l'inflation est toujours positive, les prix continuent d'augmenter.

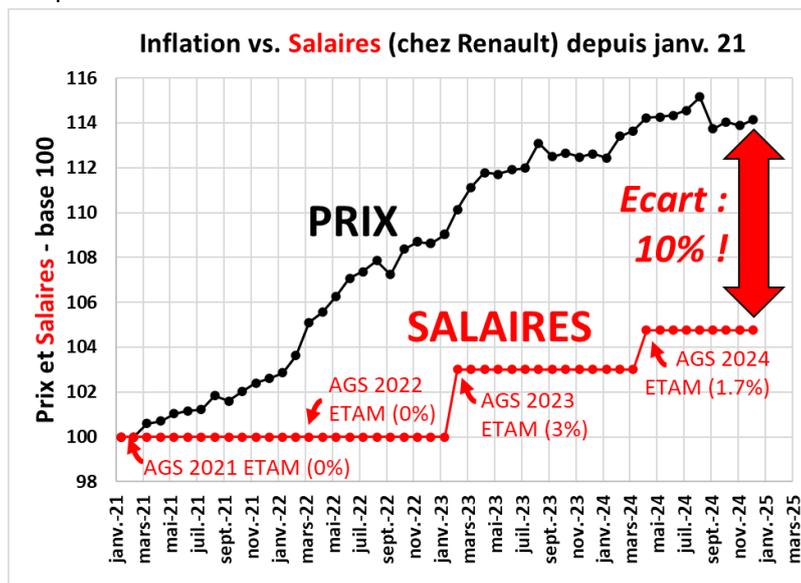
Quoi qu'il en soit, les deux années 2022-2023 de forte inflation ont laminé notre pouvoir d'achat. Chez Renault, l'écart entre l'augmentation des prix et les augmentations générales de salaires (en prenant celle des ETAM ou aujourd'hui des groupes d'emploi D-E) s'établit à 10% entre début 2021 et début 2025. Tout le monde a pu le constater en fin de mois sur son compte bancaire et il a fallu rogner sur certaines dépenses dont des dépenses pourtant réellement indispensables pour les plus bas salaires !

Qu'est-ce que déterminent les NAO ?

Les NAO déterminent le montant des AGS (Augmentations Générales des Salaires) cantonnées aux « non-cadres ». Traditionnellement, la direction s'appuie sur l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation (Ensemble des ménages – hors tabac) entre décembre de l'année n-1 et décembre de l'année n-2 comme base de « négociation » des AGS de l'année n. Pour 2025, cela donne +1.01% ! Très loin de rattraper les 10% d'écart observés depuis 2021 (voir graphique ci-dessous).

Mais les NAO concernent tous les salariés, cadres inclus, puisqu'elles déterminent l'enveloppe des augmentations individuelles (AI), le montant de la prime variable des cadres et des primes individuelles des groupes d'emploi D-E.

Si l'on veut obtenir notre dû, il va falloir se mobiliser tous ensemble, sans nous laisser diviser entre catégories. Nous sommes tous concernés par les négociations salariales, ne ratons pas l'occasion de faire entendre notre voix !



La direction de Renault ne peut pas se cacher derrière le ralentissement de l'inflation, il faut qu'elle rattrape le manque à gagner des 2 années de forte inflation. Il est grand temps de le faire !

2. De l'argent, Renault en a !

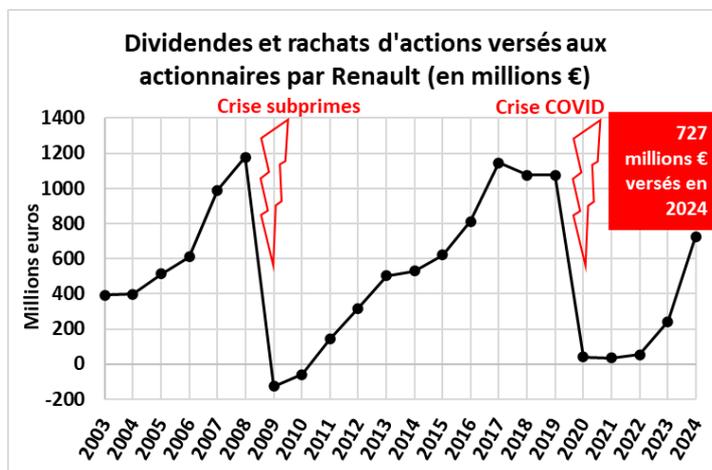
« Année « record » pour les résultats financiers en 2023 », « seul constructeur (avec Ferrari) à maintenir ses objectifs financiers pour 2024 », L. de Meo fait le tour des plateaux télé depuis plus d'un an pour se gargariser de ses bons résultats, laissant penser qu'ils sont dus à son talent (et son ego) surdimensionnés !

Pourtant, ces résultats sont la conséquence des sacrifices imposés aux salariés : suppression de 10 000 emplois dans le groupe Renault en France depuis son arrivée en juillet 2020, réduction drastique des coûts (accrue ces derniers mois justement pour éviter « l'avertissement sur les résultats financiers »), perte de droits (le « nouveau contrat social » a rajouté une couche !), découpage de Renault en filiales, etc. Il faut toujours travailler plus avec moins et ce sont les grands dirigeants qui récoltent les lauriers !

Le bilan, c'est que Renault a fait **2.2 milliards de profits en 2023** (montant non connu pour 2024) et que l'activité Automobile disposait fin 2023 d'une **réserve de liquidité de 17,8 milliards d'euros** ! Comme d'habitude, les dirigeants du Groupe nous parlent des menaces qui pèsent sur 2025, la concurrence des constructeurs chinois, le marché électrique, les pénalités CAFE, etc. Leur objectif, c'est de nous mettre la tête sous l'eau pour qu'on ne réclame pas notre dû. Et pourtant, toutes ces menaces n'ont pas empêché **L. de Meo d'augmenter sa rémunération globale de +90% en 2024** !

3. Et, de l'argent, Renault en verse par centaines de millions €... aux actionnaires !

A part au plus fort des crises économiques (initiées par la folie du système ou les épidémies), les poches des grands actionnaires de Renault se remplissent ! Ce sont plusieurs centaines de millions d'euros chaque année qui sont versées en dividendes ou rachats d'actions. En 2024, Renault a distribué 727 millions d'euros aux actionnaires (source Lettre Vernimmen). Pour rappel, ce n'est qu'une partie des gains de ces derniers puisque la majeure partie provient de l'augmentation de la valeur des actions dont ils disposent.



C'est l'occasion de faire un petit calcul : 727 millions d'euros versés, c'est l'équivalent de 577 euros bruts en plus tous les mois pour les 105 000 salariés de Renault dans le monde !

Alors, quand la direction va nous ressortir sa « modération salariale » lors des prochaines NAO prévues en février, on aura de quoi exprimer notre colère ! Il faut dès maintenant se poser la question de préparer la mobilisation pour réclamer notre dû.

Pour initier les échanges, répondez dès maintenant à la courte enquête ci-dessous et remettez-là à un élu CGT ou envoyez-là scannée à cgt.lardy@renault.com

Préoccupons-nous de nos salaires :

Il me manque chaque mois en bas de ma feuille de paye :

..... € nets par mois

Je suis prêt à me mobiliser en participant aux prochains mouvements de grève :

OUI / NON

Rappel : Inauguration des locaux syndicaux CGT-Lardy : RDV ce jeudi 23 janvier à partir de 12H15

Au L19 (anciens bureaux BVP près de l'accueil principal au sud du site). N'hésitez pas à passer !

Fermeture des Ulis : Les salariés Alpine des Ulis vont être transférés au Technocentre en 2025 avec fermeture du site en 2026. Si des salariés concernés ont des questions, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter.

Contact : cgt.lardy@renault.com / **Facebook :** [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL : RENAULT - AMPERE - PRESTATAIRES - INTERIMAIRES